



# Gault & Frémont

Inventeur de solutions d'emballage

Association Forum des Amis du  
Pacte Mondial en France  
29, rue de Lisbonne  
75008 Paris

Tours, le 29 novembre 2010

Objet : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que Gault & Frémont soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre Entreprise, dans nos modes opératoires et dans notre culture commerciale.

Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cet exercice de responsabilité et de transparence rendra compte publiquement de nos résultats et de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Dans l'attente de votre accord, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire-Général, mes salutations distinguées.

Rémi BOITIER  
Président  
Gault & Frémont